

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes ravis de vous annoncer la mise en ligne de notre site Internet www.fidam-conseil.fr.

Vous y retrouvez bien sûr une **présentation succincte de notre société et de nos services, centrés sur l'accompagnement et la personnalisation**. Cet engagement est rendu possible par le fait de ne suivre qu'un nombre restreint de familles.

Autre engagement qui nous tient à cœur, **nous vous promettons une transparence totale sur les frais et sur notre rémunération**. Vous retrouvez dans un onglet dédié une explication quant à nos modes de rémunération, entre honoraires et commissions, selon du service fourni. Nous envoyons chaque année un état récapitulatif à tous nos clients... **nos clients savent ainsi ce qu'ils paient et ont toutes les cartes en main pour mesurer notre valeur ajoutée**.

Par ailleurs, **vous pourrez accéder à nos lettres d'information que nous prendrons le soin de rédiger à une fréquence trimestrielle**. De nature juridique, fiscale, et/ou financière, elles vous permettront d'avoir une analyse approfondie des modifications législatives et faits économiques et de leur éventuel impact sur votre patrimoine.

Enfin, **vous bénéficiez par l'intermédiaire de notre site Internet d'un accès sécurisé à votre espace personnel**. Vous pourrez ainsi suivre l'évolution des investissements que vous avez réalisés par notre intermédiaire à la fréquence que vous souhaitez (en plus de nos échanges réguliers par téléphone ou en rendez-vous).

Il vous sera même possible d'agrèger à cette situation de compte les différents placements que vous avez réalisés auprès d'autres établissements financiers telle que votre banque quotidienne par exemple.

Nous vous souhaitons donc une excellente navigation.

Antoine Minot
Président

Achevé de rédiger le 6 décembre 2017